

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERES <i>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</i>	2017/001 Paraphe: <i>FS</i>
REGISTRE DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE <i>Délibération n°DB2017/01</i>	

Nombres de membres

En exercice : 23
 Présents : 18
 Votants : 19
 POUR : 19 (100%)
 CONTRE : 00
 ABSTENTION : 00

Le premier février deux mille dix-sept, à 18h00, le Bureau Communautaire, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET

Date de la convocation : 25/01/2017

Mme Agnès MERCIER est élue secrétaire de séance.

Ayant pouvoir de vote : Mme Patricia LESUEUR , Mme Agnès MERCIER, Mme Françoise PAYEN et M. Claude ADAM, M. Dominique CARPENTIER, M. Jean-Pierre CORNEILLE, M. Yann DUGARD, M. Philippe ETIENNE, M. Vincent FLEURY, M. Olivier GODART, M. André MALVAUX, M. Christophe MANCEAUX, M. Frédéric MATHIAS, M. Ludovic PHILIPPE, M. Jean-Yves PIC , M. Jean-Pol RICHELET, M. Francis SIGNORET et M. Benoit SINGLIT.

Représenté : M. Jacques BOUILLON donne pouvoir de vote à M. Francis SIGNORET.

OBJET : APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 05/12/2016

Considérant que le compte rendu de la séance du Bureau Communautaire du 05/12/2016 a été transmis à l'ensemble de ses membres ;

Considérant l'absence de remarques,

Après en avoir délibéré, le Bureau communautaire ADOPTE le compte rendu de la séance du Bureau communautaire du 05/12/2016.

Le Président,

Francis SIGNORET

